



NOTE CONCEPTUELLE

ATELIER SUR « L'IMPACT DE L'AGENDA DU DEVELOPPEMENT DE L'APRÈS-2015 SUR LES STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION »



29-30 NOVEMBRE 2016 ANKARA, TURQUIE

1. Introduction

L'éducation ne se définit pas exclusivement par les aptitudes de lecture, écriture et arithmétique. L'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour son peuple et son avenir. Elle est au cœur de la formation du capital humain et joue un rôle central dans le développement d'une société. Il est largement admis qu'investir dans l'éducation et les recherches de qualité au niveau de plusieurs institutions nationales est indispensable pour réaliser une grande croissance économique et réduire la pauvreté et les inégalités. Une éducation de qualité procure des bénéfices à la société qui vont bien au-delà des gains obtenus par les personnes concernées. Il existe des preuves accablantes montrant que l'éducation améliore la santé personnelle, encourage une identité nationale plus solide et promue la paix et la stabilité. Selon l'UNESCO (2010), chaque année supplémentaire de scolarité augmente la moyenne annuelle du produit intérieur brut (PIB) de 0,37%. De même, l'éducation est liée à des niveaux plus faibles de mortalité infantile et à une nutrition et une santé meilleures. Une année supplémentaire en éducation pour une mère aboutit à la réduction de la mortalité infantile de 5 à 10%.

En dépit de ces constatations, les pays de l'OCI accusent du retard dans le secteur de l'éducation vu que de nombreux indicateurs de ces pays ne sont pas tout à fait glorieux. Avec un taux moyen d'alphabétisation des adultes de 72,3% en 2012, les pays de l'OCI en tant que groupe sont encore nettement en recul par rapport à la moyenne mondiale (82%) et la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (84,5%).

Bien que le Taux net de scolarisation moyen (TNS) dans le monde ait atteint 84,1% en 2013, le TNS des pays de l'OCI n'a enregistré que 78,4% selon les données les plus récentes disponibles pour 2013. Cela indique que plus d'un cinquième des enfants dans les pays de l'OCI qui sont en d'âge de fréquenter l'école ne sont pas inscrits dans les écoles primaires - contre seulement 4,1% dans les pays développés.

Bien qu'ayant généralement un taux brut de scolarisation (TBS) moyen au secondaire inférieur à celui des pays en développement non membres de l'OCI, le TNS moyen au pays de l'OCI était de 51,2% au pays de l'OCI, ce qui signifie qu'il faut manifestement agir davantage pour améliorer les niveaux d'inscription au secondaire aux pays de l'OCI à mesure que les systèmes éducatifs puissent être considérés plus inclusifs.

En termes du TBS pour l'enseignement supérieur, les pays de l'OCI, avec un taux moyen de scolarisation de 22,6% en 2013, sont à la traîne par rapport aux pays en développement non membres de l'OCI (24,9%) et aux pays développés (78,0%). Au cours de la même année, le TBS moyen mondial était de 29,4%.

Pour élaborer des politiques efficaces visant à relever ces défis, des statistiques non pécuniaires et de qualité sont nécessaires. À cet égard, les buts relevant de l'ODD s'avère ainsi importantes. Conformément aux objectifs du développement durable ODD#4 et l'importance de l'éducation dans

le développement de la société, SESRIC, comme étant un organe subsidiaire de l'Organisation de coopération islamique, a signé un protocole d'accord PA le 14 avril 2016 avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). Au titre de ce protocole, SESRIC et ISESCO ont convenu d'organiser un atelier sur l'Impact de l'agenda du développement de l'après 2015 sur le secteur de l'éducation les 24-25 août 2016 à Ankara, Turquie.

2. Contexte et principes de base

En 1990, les pays se sont engagés pour réaliser l'objectif de l'enseignement primaire universel et réduire l'analphabétisme en 2000 lors de la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT) en Thaïlande. À l'approche du nouveau millénaire, il était clair que plusieurs pays étaient encore très loin d'atteindre ces objectifs, de sorte que la communauté internationale s'est de nouveau réunie au Forum mondiale de l'éducation en 2000 au Sénégal, et se sont engagés à atteindre l'Éducation pour tous (EPT). Le Cadre d'action de Dakar s'engage pour accroître les possibilités d'apprentissage de chaque individu, enfant, jeune ou adulte à travers les six principaux objectifs suivants:

- Développer l'éducation et la protection de la petite enfance.
- Fournir l'éducation primaire gratuite et obligatoire pour tous.
- Promouvoir l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante pour les jeunes et les adultes.
- Augmenter le taux d'alphabétisation des adultes de 50%
- Atteindre la parité entre les sexes en 2005 et l'égalité des sexes en 2015.
- Améliorer la qualité de l'éducation

En septembre 2000, les dirigeants mondiaux se sont rassemblés pour adopter la Déclaration du Millénaire des Nations unies, engageant leurs nations à un nouveau partenariat mondial pour réduire l'extrême pauvreté et formuler un ensemble d'objectifs à échéance précise – les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – dont l'échéance est fixée à 2015. Deux des huit OMD traitent de l'éducation:

- But 2: Universaliser l'accès à l'enseignement primaire.
 - Objectif: Faire en sorte que, d'ici à 2015, les enfants partout dans le monde, garçons et filles, soient en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires.
- But 3: Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'automatisation des femmes.
 - Objectif: éliminer les disparités entre les sexes à l'enseignement primaire et secondaire, de préférence d'ici 2015, et à tous les niveaux scolaires au plus tard en 2015.

Suivant la fin des OMD, les principaux processus de structurer les ODD ont été effectués par le Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable et le comité intergouvernemental d'experts en financement du développement durable. Ces deux processus sont issus de la Conférence Rio + 20 sur le développement durable, tenue en 2012, à Rio de Janeiro, Brésil. Le Groupe de travail ouvert a commencé ses travaux au début de 2013. La première année a été consacrée à l'examen des différents éléments du programme de développement durable par le biais de ce qu'on appelle des sessions thématiques. Les véritables négociations ont commencé en mars 2014 et les ODD ont été approuvées par l'Assemblée générale de l'ONU en Septembre à 2015.

Le 6 mars 2015, lors de sa 46ème session, la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) a créé un groupe inter- institutionnel et le groupe d'experts sur les indicateurs ODD (IAEG-SDGs), composé de 28 États membres et comprenant des organismes régionaux et internationaux en tant qu'observateurs. Le IAEG-ODD a soumis une proposition d'un cadre général d'indicateurs (et les indicateurs globaux et universels associés) pour examen à la 47ème session du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) en mars 2016, qui a été approuvé par les États membres. La 47ème session du Conseil de sécurité a également classé les indicateurs ODD en trois niveaux: I) un premier niveau pour lequel une méthodologie établie existe et les données sont déjà largement disponibles; (ii) un deuxième niveau pour lequel une méthodologie a été établie, mais pour lequel les données ne sont pas facilement disponibles; et (iii) un troisième niveau pour lequel une méthodologie approuvée au niveau international n'a pas encore été mis au point.

Les prochaines réunions du IAEG-ODD porteront principalement sur les indicateurs des niveaux II et III afin d'accroître la disponibilité des données et élaborer des méthodes pertinentes pour la production de données.

3. Objectifs et les Réalisations Escomptées

L'objectif général de l'atelier est de:

- i. partager les systèmes actuels des pays membres de l'OCI sur la collecte, la compilation et la diffusion des statistiques de l'éducation;
- ii. échanger les expériences des pays membres de l'OCI datant de la période OMD;
- iii. Faire connaître les capacités des principaux acteurs des pays membres de l'OCI concernant l'intégration effective des indicateurs des ODD# 4 dans leurs systèmes d'éducation pertinents; et
- iv. explorer la coordination efficace pour de meilleure capacité de statistiques de l'éducation des systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays membres de l'OCI.

À cette fin, l'atelier permettra d'évaluer les réalisations des pays participants se rapportant aux OMD n ° 2 et n ° 3, d'identifier les obstacles et défis existants pour les ODD # 4, échanger les expériences et partager les bonnes pratiques entre les pays participants sur les moyens de les surmonter.

Les réalisations escomptées à la fin de cet atelier comprennent:

- i. Acquérir de l'expérience concernant les systèmes statistiques de l'éducation et les mécanismes de coordination au sein des SSN des pays
- ii. La conscience acquise des réussites et des questions d'importance se rapportant aux OMD n ° 2 et n ° 3;
- iii. Une prise de conscience accrue sur les mécanismes de suivi et de communication pour assurer le suivi des activités relatives aux ODD#4; et
- iv. Une meilleure connaissance des apports requis pour recueillir, compiler, traiter et disséminer les données conformément aux PDD#4

4. Méthodologie

L'atelier accueillera

- i. Les sessions plénières sur le paysage actuel des statistiques de l'éducation dans les pays participants, les expériences datant de la période des OMD, les préparations et actions actuelles sur les ODD#4, et
- ii. Sessions en petits groupes sur les indicateurs de l'éducation et la coordination effective entre les SSN pour les statistiques de l'éducation.

Les ODD#4 et indicateurs associés suivants comme indiqué dans le cadre initial d'indicateur ODD sont des thèmes pouvant être traités lors de cet atelier:

- **ODD 4.6:** Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
 - Indicateur 4.6.1 Pourcentage de la population dans un groupe d'âge donné réalisant au moins un niveau défini de maîtrise des compétences fonctionnelles (a) d'alphabétisation(b) et en numéroterie, selon le sexe
- **ODD 4.2:** Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
 - Indicateur 4.2.1 Proportion des enfants de moins de 5ans qui sont sur la bonne voie sur le plan du développement notamment en ce qui concerne la santé, l'apprentissage et le bien-être psychosocial, selon le sexe.
 - Indicateur 4.2.2 Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), par sexe.
- **ODD 4.1:** Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
 - Indicateur 4.1.1 Proportion des enfants et jeunes: (a) 2/3 années (b) fin du cycle primaire; et(c) fin du premier cycle du secondaire réalisant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en maths, par sexe
- **ODD 4.3:** Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
 - Indicateur 4.3.1 taux de participation des jeunes et des personnes adultes dans l'éducation et la formation formelle et non formelle au cours des 12 mois, selon le sexe
- **ODD 4.a:** Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
 - Indicateur 4.a.1 Proportion des écoles qui ont accès à: (a) électricité; (b) l'Internet à des fins pédagogiques; (c) ordinateurs à des fins pédagogiques; (d) Une infrastructure et des matériels adaptés aux étudiants handicapés; (e) eau potable; (f) installations d'assainissement de base unisexe s; et (g) installations pour le lavage des mains (selon les définitions d'indicateurs WASH)
- **ODD 4.c:** Accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
 - Indicateur 4.c.1 Proportion des enseignants dans les niveaux: (a) préprimaire; (b) primaire; (c) 1er cycle du secondaire; et (d) 2ème cycle du secondaire qui ont

reçu au moins une formation minimale des enseignants (e.g. Formation pédagogique) une formation initiale ou continue requise pour enseigner le niveau correspondant dans un pays donné

5. Groupe Cible

Les participants de cet atelier comprendront des représentants des organismes et des unités gouvernementales pertinentes de collecte et de diffusion des statistiques de l'éducation dans les pays membres de l'OCI, les organisations internationales actives dans les statistiques de l'éducation, des universités et institutions pertinentes de l'OCI.

6. Date et Durée

L'atelier de deux jours aura lieu les 24-25 août 2016.

7. Lieu

Il est provisoirement prévu que l'atelier sera tenu au Siège de SESRIC à Ankara, Turquie.

8. Langue du Travail

Les trois langues officielles de l'OCI (arabe, anglais et français) sont aussi celles du travail de cet atelier.